**La violence familiale : quand la famille n’est plus synonyme de cocon**

La violence familiale fait bien entendu référence à des actes violents dans la sphère personnelle, mais il arrive qu’elle se manifeste bien au-delà de la vie privée. Ainsi, la santé et la sécurité des victimes de cette violence peuvent être menacées, ce qui a une incidence sur le milieu de travail.

La violence conjugale a également de grandes répercussions sur les enfants. Bien entendu, un jeune qui est victime de sévices, d’abus ou d’agressions psychologiques ou verbales restera marqué à vie. Mais sachez qu’un enfant qui est témoin de violence conjugale de la part d’un parent ou envers un parent vit avec tout autant de séquelles que s’il en était victime. De même, un enfant qui n’est pas directement témoin de la violence peut être affecté et en ressentir les effets.

Le milieu familial devrait être pour les enfants un cocon douillet, dans lequel ils peuvent se réfugier et être en présence d’adultes de confiance. Tous n’ont pas cette chance. Les dommages causés aux petites victimes sont multiples : troubles psychologiques, comportementaux et développementaux, perte de confiance et envie de changements dans la situation familiale n’en sont que quelques-uns. Plusieurs se sentiront aussi responsables de la violence commise et penseront qu’en s’améliorant, ils feront cesser les agressions envers eux et envers ceux qu’ils aiment.

On comprend aisément que les parents ou les proches d’enfants aux prises avec des situations de violence familiale soient préoccupés sur leur lieu de travail. Parler, c’est aider ces jeunes victimes à sortir d’une impasse dans laquelle elles ne devraient pas se trouver.

Si vous croyez que quelqu’un de votre entourage est victime de violence conjugale, familiale ou à caractère sexuel, que ce soit un membre de votre famille, une connaissance ou un ou une collègue, n’hésitez pas à diriger la personne vers les ressources appropriées.

[Aide et ressources pour les victimes de violence conjugale | Gouvernement du Québec (quebec.ca)](about:blank)

Programme d’aide aux employés (coordonnées)

Personne répondante en matière de violence conjugale, familiale ou à caractère sexuel (nom et coordonnées)